Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

VILLE DE GAILLARD

74240

- - -

2026.115

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2026-2029 (PEDT)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- - - -

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE 2 NOVEMBRE
Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – annexe Pavillon Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Antoine BLOUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de conseillers municipaux présents : 25

Étaient présents : Monsieur BLOUIN, Maire – Mesdames et Messieurs BOSLAND, PASSAQUAY, MAITRE, ANCHISI, SIMON, CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, R. PIGNY, ABDALLAH, CROISIER, SÉÏTÉ, FOURNIER, CHAPPEL, MARTIN GARCIA, BARBOTIN, SALLET, MAGDELAINE, LE PRIOL, A. PIGNY, DIALLO, BALMES, PRADAS, LAAJI, GALY

Absent(s) ayant donné pouvoir : 3
Procuration de Pierre FIGUIÈRE à Antoine BLOUIN, de Céline MATRINGE à Magalie SÉÏTÉ, de Patrice CURTIL à Marie CROISIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Isabelle VINCENT, Elodie KAMANDA, Catherine ESTERMANN, Françoise MULLER, Denis JUGET

Secrétaire de séance : Françoise MAGDELAINE

Le Projet éducatif territorial (PEDT) constitue le cadre commun de la politique éducative locale. Il permet à la ville, aux familles, à l'Éducation nationale et aux partenaires de partager des priorités et de mieux coordonner leurs actions. Il vise à renforcer la continuité entre les différents temps et lieux de vie de l'enfant et du jeune, de la petite enfance à la jeunesse.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre fixé par l'article L.551-1 du Code de l'éducation qui précise notamment que : « Le projet éducatif territorial vise notamment à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités périscolaires à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves. »

Le PEDT 2026-2029 s'inscrit dans la continuité du PEDT 2022-2025. Les orientations qui restent pertinentes sont conservées, les actions existantes sont consolidées ou ajustées et de nouvelles réponses sont ajoutées lorsque l'évolution du territoire, les besoins des enfants, des jeunes et des familles ou les attentes des partenaires le justifient. La présentation évolue afin de rendre le projet lisible, priorisé et évaluable sans rompre avec la politique engagée précédemment.

Il s'appuie sur le bilan du PEDT 2022-2025, les données disponibles sur le territoire, un questionnaire envoyé aux partenaires et les observations remontées par les services.

Le PEDT s'inscrit dans une logique de continuité et de cohérence. Il s'articule avec la Convention territoriale globale (CTG) de la caisse d'allocations familiales (caf), le Programme de réussite éducative (PRE), le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), le Plan mercredi, les accueils collectifs de mineurs, l'Engagement Quartiers 2030, les projets d'école et d'établissement, ainsi qu'avec les autres politiques municipales qui concernent les enfants, les jeunes et les familles.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Chaque dispositif conserve son cadre, ses objectifs et ses modalités propres. L'enjeu du PEDT est de mieux les articuler afin d'éviter les doublons, de prévenir les ruptures de parcours et de clarifier les responsabilités lorsque plusieurs acteurs interviennent auprès d'un même enfant, d'un jeune ou de sa famille.

Avec le PEDT 2022-2025, les partenaires avaient fait le choix de prendre en compte l'ensemble du parcours éducatif des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, en ne se limitant pas aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette démarche est maintenue, et le PEDT 2026-2029 continue d'accorder une place importante aux préadolescents, aux adolescents et aux jeunes adultes.

Afin de compléter le plan d'action et eu égard aux éléments de terrain, des points d'attention spécifiques sont ajoutés dans le PEDT 2026-2029 :

- La protection des mineurs et la prévention des violences ;
- La participation des familles, des enfants et des jeunes à l'identification des besoins et à l'évaluation des actions.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L.551-1 du Code de l'éducation ;

CONSIDÉRANT l'engagement de la collectivité en faveur de la continuité éducative ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : **APPROUVE** le projet éducatif territorial 2026-2029.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer tout document, toute pièce administrative s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire pour la bonne conclusion du dossier.

Article 3 : La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex – Tél : 04 76 42 90 00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

Antoine BLOUIN

La Secrétaire de séance,

Françoise MAGDELAINE

MAIRIE DE GAILLARD
74 (Haute-Savoie)

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-préfecture le : 4/11/26
- de sa mise en ligne le : 4/11/26

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2026-2029

Grandir ensemble à Gaillard

gaillard.fr

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Table des matières

Préambule – une responsabilité éducative partagée 4

2 - CONTEXTE ET ELEMENT DE DIAGNOSTIC 5

2.1 Gaillard : quelques repères pour comprendre les besoins 5

2.2. Focus : incidences éducatives de la dimension frontalière 5

2.3. Principaux repères démographiques et sociaux 6

2.4 Les équipements, services et ressources éducatives 7

Une offre locale riche avec un défi de lisibilité 7

2.5. Familles, parentalité et petite enfance 9

2.6. Enfance, jeunesse, inclusion et offre éducative 9

2.7. Les besoins selon les âges 11

2.8. Le tissu associatif sur la commune 11

3. Bilan du PEDT 2022-2025 et paroles des partenaires 12

3.1. Bilan du programme d'actions (cf – annexe 1) 12

3.2. Questionnaire aux partenaires 12

3.3. Les besoins par étape du parcours 13

Ce qui fonctionne 14

Ce qui doit progresser 14

4. Les principes qui guident le PEDT 2026-2029 15

5. Les temps éducatifs 16

6. Articulation entre droit commun, prévention, PRE et CLAS 17

7. Le Plan mercredi et la qualité des accueils 18

8. Gouvernance et méthode de travail 19

9. Ressources humaines et professionnalisation 20

10. Programme d'actions 2026-2029 21

AXE 1 — Garantir la continuité des parcours 22

AXE 2 — Renforcer la participation et le pouvoir d'agir 24

AXE 3 — Favoriser l'accessibilité, la santé, le bien-être, l'inclusion et la protection 25

AXE 4 — Favoriser l'engagement citoyen, l'ouverture culturelle et sportive et la transition écologique 26

11. Suivi et évaluation 28

Conclusion 29

ANNEXE 1 30

Bilan synthétique du programme d'actions PEDT 2022–2025 30

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 — Assurer une continuité éducative dès la petite enfance en valorisant et en harmonisant les actions sur le territoire communal 30

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 — Mettre en place des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation **33**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 — Permettre l'accessibilité des actions à tous les publics **35**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 — Développer chez l'enfant et l'adolescent ses futures qualités civiques et éco-citoyennes 38

ANNEXE 2 40

ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIÈGE SUR LA VILLE DE GAILLARD 40

Sport 40

Art & culture 42

Loisirs 43

Solidarité & entraide 43

Éducation 45

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Préambule – une responsabilité éducative partagée

Le Projet Educatif Territorial (PEDT) constitue le cadre commun de la politique éducative locale. Il permet à la Ville, aux familles, à l'Éducation nationale et aux partenaires de partager des priorités et de mieux coordonner leurs actions. Il vise à renforcer la continuité entre les différents temps et lieux de vie de l'enfant et du jeune, de la petite enfance à la jeunesse.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre fixé par l'article L.551-1 du code de l'éducation qui précise notamment que :

« Le projet éducatif territorial vise notamment à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les établissements scolaires veillent, dans l'organisation des activités périscolaires à caractère facultatif, à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves. »

Le PEDT 2026-2029 s'inscrit dans la continuité du PEDT 2022-2025. Les orientations qui restent pertinentes sont conservées, les actions existantes sont consolidées ou ajustées et de nouvelles réponses sont ajoutées lorsque l'évolution du territoire, les besoins des enfants, des jeunes et des familles ou les attentes des partenaires le justifient. La présentation évolue afin de rendre le projet lisible, priorisé et évaluable sans rompre avec la politique engagée précédemment.

Il s'appuie sur le bilan du PEDT 2022-2025, les données disponibles sur le territoire, un questionnaire envoyé aux partenaires et les observations remontées par les services.

Le PEDT s'inscrit dans une logique de continuité et de cohérence. Il s'articule avec la Convention Territoriale Globale (CTG) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Programme de Réussite Éducative (PRE), le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), le Plan mercredi, les accueils collectifs de mineurs, l'Engagement Quartiers 2030, les projets d'école et d'établissement, ainsi qu'avec les autres politiques municipales qui concernent les enfants, les jeunes et les familles.

Chaque dispositif conserve son cadre, ses objectifs et ses modalités propres. L'enjeu du PEDT est de mieux les articuler afin d'éviter les doublons, de prévenir les ruptures de parcours et de clarifier les responsabilités lorsque plusieurs acteurs interviennent auprès d'une même enfant, d'un jeune ou de sa famille.

Avec le PEDT 2022-2025, les partenaires avaient fait le choix de prend en compte l'ensemble du parcours éducatif des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, en ne se limitant pas aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Cette démarche est maintenue, et le PEDT 2026-2029 continue d'accorder une place importante aux préadolescents, aux adolescents et aux jeunes adultes.

Afin de compléter le plan d'actions et eu égard aux éléments de terrain, des points d'attention spécifiques sont ajoutés dans le PEDT 2026-2029 :

- La protection des mineurs et la prévention des violences ;
- La participation des familles, des enfants et des jeunes à l'identification des besoins et à l'évaluation des actions.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

2 - CONTEXTE ET ELEMENT DE DIAGNOSTIC

2.1 Gaillard : quelques repères pour comprendre les besoins

En tant que porte d'entrée vers Genève, avec 3 douanes sur le territoire communal, Gaillard est une commune traversée par les flux (passage de 40 000 véhicules /jour dans les deux sens et près de 5 000 piétons par jour pour rejoindre le tramway). La proximité de Genève et la dynamique de ce bassin d'emploi, attirent à Gaillard une population de diverses origines (près de 112 nationalités différentes) et désireuse de travailler en Suisse.

Le positionnement géographique de Gaillard explique une composition sociologique très marquée, faisant de la commune une des villes les plus inégalitaires de France. Coexistent ainsi une population frontalière disposant de revenus très élevés et une population fragilisée avec des difficultés d'intégration économique.

Gaillard se caractérise ainsi par :

- Une forte densité urbaine et des possibilités foncières limitées ;
- Des écarts importants de revenus et de conditions de vie ;
- Une population familiale culturellement diverse ;
- Des arrivées et départs réguliers d'habitants, dont les familles et les jeunes ;
- Un quartier prioritaire de la ville à trois têtes, inscrit dans l'Engagement Quartiers 2030 : le Chalet-Helvetia Park-Hutins.

2.2. Focus : incidences éducatives de la dimension frontalière

La proximité immédiate de Genève influence les **rythmes de vie des familles, leur disponibilité et les besoins d'accueil,** dans un contexte également marqué par une forte mobilité résidentielle et une diversité des parcours familiaux et scolaires.

Les fortes disparités de revenus et de situations sociales impliquent une démarche active de connaissance des familles et des jeunes et d'adaptation des services publics à ce public hétérogène et potentiellement en grande difficulté.

Le PEDT prend en compte ces spécificités en portant une attention particulière à **l'accessibilité des services, à la continuité des parcours, à l'information des familles et à l'accompagnement des enfants nouvellement arrivés sur le territoire.** L'évolution des besoins sera suivie ans le cadre du diagnostic et de l'évaluation du PEDT.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

2.3. Principaux repères démographiques et sociaux

Indicateur	Gaillard	Annemasse Agglo	Lecture éducative
Population totale (2022)	11 054	95 155	Une commune très dense : 2 750 habitants/km² contre 1 217 dans l'agglomération.
Évolution annuelle moyenne 2016-2022	-0,1 %	+1,1 %	Stabilité globale mais renouvellement des habitants et nécessité de maintenir des liens de proximité.
Moins de 18 ans	2 021 (18,3 %)	21 719 (22,8 %)	Une part plus faible que dans l'agglomération, mais un public enfance-jeunesse numériquement important.
12-17 ans	741 ; +5,1 %/an	6 917 ; +2,7 %/an	Une progression marquée des adolescents, qui appelle une politique jeunesse visible.
Taux de chômage (Insee)	17,1 %	13,8 %	Une fragilité économique plus forte, susceptible d'affecter l'accès aux loisirs, à la culture et aux soins.

Indicateur CAF (2024)	Gaillard	Référence agglo	Enjeu pour le PEDT
Foyers allocataires	1 630	14 055	3 250 personnes sont couvertes par au moins une prestation.
Revenu médian des foyers allocataires	1 190 €	1 348 €	Un niveau inférieur qui justifie une vigilance sur le coût et l'accessibilité des actions.
Foyers allocataires à bas revenus	59,1 %	47,8 %	La précarité est nettement plus présente à Gaillard.
Familles allocataires à bas revenus	57,3 %	42,6 %	Les mesures d'égalité d'accès doivent cibler les familles avec enfants.
Foyers dépendant des prestations à 50 % ou plus	36,6 %	30,0 %	Besoin d'orientation vers les droits et de coopération avec les acteurs sociaux.
Allocataires résidant en QPV	630 ; 38,7 %	1 860 ; 13,2 %	Une forte concentration territoriale des fragilités, sans limiter le PEDT aux seuls quartiers prioritaires.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Indicateur CAF (2024)	Gaillard	Référence agglo	Enjeu pour le PEDT
Foyers bénéficiant d'une aide au logement	955 ; 58,6 %	6 535 ; 46,5 %	Le logement et les impayés peuvent fragiliser la continuité éducative.

2.4 Les équipements, services et ressources éducatives

Une offre locale riche avec un défi de lisibilité

La commune dispose de nombreux équipements et dispositifs, de la petite enfance à la jeunesse, ce qui constitue un vrai point fort. Cette richesse peut en revanche se traduire par un manque de lisibilité et de connaissance, par les familles comme par les professionnels. Le besoin est donc de mieux organiser les passerelles entre ces services ou dispositifs, de diffuser l'information et de partager les responsabilités.

Champ	Équipements, services et dispositifs existants sur Gaillard
Petite enfance	Crèche municipale, Relais petite enfance, Lieu d'accueil enfants-parents, Dispositif de scolarisation des moins de trois ans (Toute Petite Section).
Scolarité	Écoles maternelles et élémentaires (Voirons, Bossonnets, Chatelet, Salève) Collège Jacques Prévert Réseau d'éducation prioritaire (REP)
Enfance	Accueils périscolaires sur les sites scolaires, Pause méridienne (2 restaurants scolaires : écoles du Châtelet et Salève) Centre de loisirs mutualisé Gaillard-Étrembières (mercredis et vacances).
Réussite éducative	Programme de réussite éducative (PRE) CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) Accompagnements individuels et actions avec les familles.
Jeunesse	Accueil des adolescents (11-17 ans) : en fin de journée, le mercredi, le samedi et durant les vacances scolaires. Point Information jeunesse, accompagnement des projets, de l'orientation, de l'engagement et de l'insertion. Dispositif d'insertion sociale et professionnelle 16-25 ans
Familles et quartiers prioritaires	EVS–Maison de quartier Actions de parentalité, rencontres parents et outils d'information municipaux.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Champ	Équipements, services et dispositifs existants sur Gaillard
Culture, sport et citoyenneté	Équipements municipaux, espaces sportifs et culturels, Conseil des enfants, événements communaux et tissu associatif.
Prévention, santé et inclusion	Protection Maternelle et Infantile (PMI), Pôle Médico-Social (PMS) Prévention spécialisée (association Passage) Travail en lien avec les services de santé, partenaires du handicap et acteurs sociaux ou médico-sociaux.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

2.5. Familles, parentalité et petite enfance

Les familles sont des partenaires de la réussite des enfants. Les chiffres CAF mettent en évidence une part importante de familles aux bas revenus sur la commune, notamment pour les familles monoparentales et nombreuses.

Le PEDT doit donc combiner information accessibilité financière et matérielle, aller-vers, soutien à la parentalité et possibilité de participation aux décisions.

Données	Gaillard (données CAF 2024, diagnostic CTG)	Conséquences
Familles allocataires	570 évolution moyenne -2,3 %/an depuis 2019	Une baisse des effectifs qui peut refléter des évolutions démographiques ou résidentielles à suivre.
Familles monoparentales	220 soit 38,6 % des familles allocataires	Part supérieure à l'agglomération (33,7 %). Adapter horaires, information et tarification.
Familles monoparentales à bas revenus	71,4 %	Renforcer l'accès effectif aux services, l'accompagnement et la prévention du non-recours.
Familles nombreuses	160 soit 28,1 % des familles allocataires	59,4 % d'entre elles sont à bas revenus : vigilance sur les coûts cumulés et la mobilité.
Enfants de moins de 3 ans	349	Le nombre diminue, mais l'offre et les passerelles petite enfance-école restent essentielles.
Taux de couverture de l'accueil des moins de 3 ans	71,3 %	Taux supérieur à la référence ; analyser cependant l'accessibilité réelle, les horaires et les besoins non couverts.

2.6. Enfance, jeunesse, inclusion et offre éducative

Gaillard compte 3 016 habitants de moins de 25 ans (diagnostic CTG CAF 2024) Les 12-17 ans progressent plus rapidement que dans l'agglomération, tandis que les effectifs allocataires de 3 à 17 ans diminuent.
Ces mouvements confirment que la commune doit maintenir une offre de proximité, renforcer l'identification des adolescents et développer des passerelles entre école, loisirs, sport, culture, jeunesse et accompagnement social.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Donnée	Gaillard (données CAF 2024, diagnostic CTG)	Conséquence
Enfants de 3 à 5 ans	322 -1,8 %/an (2016-2022)	Ajuster les capacités tout en renforçant langage, socialisation et transition vers l'élémentaire.
Enfants de 6 à 11 ans	609 -0,2 %/an	Stabiliser une offre de loisirs accessible, diversifiée et articulée avec la réussite éducative.
Jeunes de 12 à 17 ans	741 +5,1 %/an	Développer une stratégie adolescents : participation, prévention, culture, sport, orientation et mobilité.
Implantations ALSH	7, dont 5 périscolaires et 2 extrascolaires	S'appuyer sur un maillage existant et améliorer la cohérence pédagogique entre sites.
Enfants de moins de 18 ans bénéficiaires de l'AEEH	45, soit 2,2 %	Formaliser l'accueil inclusif, les adaptations, la coopération avec les familles et la formation des équipes.
Espace de vie sociale	1	Renforcer les coopérations de proximité, la participation des habitants et l'aller-vers.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

2.7. Les besoins selon les âges

Public	Principaux besoins identifiés
Petite enfance	Repérage précoce, soutien aux parents, langage, transition vers l'école et inclusion.
Enfance	Continuité école–périscolaire, réussite, bien-être, activités diversifiées, inclusion et participation.
Préadolescence	Transition CM2–collège, autonomie, prévention, accès aux activités et premiers engagements.
Adolescence	Offre lisible pendant l'année et les vacances, expression, santé, orientation, engagement.
Familles	Information, écoute, accompagnement des transitions, accès aux droits et participation aux décisions.

2.8. Le tissu associatif sur la commune

La commune de gaillard profite d'une vie associative dynamique et diversifiée. Cette richesse constitue un véritable appui pour le PEDT. Les partenariats restent toutefois à développer et à structurer davantage, afin de mieux mobiliser les compétences, de favoriser leur participation aux projets éducatifs et de renforcer les passerelles entre les différents acteurs du territoire.

Les associations jouent un rôle central dans la vie locale en offrant à chaque habitant, quels que soient son âge et ses centres d'intérêt, un espace pour pratiquer, échanger et s'impliquer.

La liste des associations (à jour de septembre 2026) est en annexe. Elle est mise à jour et tenue à disposition sur le site internet de la Ville de Gaillard, avec les coordonnées et les jours d'activités.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

3. Bilan du PEDT 2022-2025 et paroles des partenaires

3.1. Bilan du programme d'actions (cf – annexe 1)

Le bilan du précédent PEDT montre un socle d'actions solide. Sur 75 actions analysées :

- 56 ont été réalisées,
- 3 ont été transformées,
- 10 ont été arrêtées
- 6 présentent des statuts à confirmer

Les modalités d'échange entre les partenaires ont évolué au cours de la vie du PEDT afin de répondre à leur demande d'interconnaissance et d'espaces d'échange. Ainsi, un format plus court et en fin de journée a été mis en place. Chaque rencontre a été pensée pour davantage de concret et de convivialité. Elles ont été l'occasion de présenter à chaque rencontre un partenaire du territoire pouvant concourir aux objectifs du PEDT : Ariès (médiation en santé), Cellule de Recueil des Informations préoccupantes, Maison des Ados, notamment.

Ce nouveau format a été apprécié des participants. En revanche, le très faible nombre de représentants du secteur associatif et sportif à ces réunions est à souligner.

Par ailleurs, un focus spécifique a été mis à la réalisation d'actions en commun, avec notamment la réalisation du Guide Etre parent à Gaillard : ce document recense l'ensemble de l'offre existante sur la commune ou donne les informations essentielles de la naissance aux études supérieures.

En outre, une formation sur l'interculturalité a été financée par la ville et ouverte aux partenaires du PEDT, dans une optique de formation interprofessionnelle. La ville a également organisé plusieurs conférences : le harcèlement scolaire, l'homosexualité en QPV.

Le bilan du PEDT 2022-2025 met également en évidence plusieurs enjeux à renforcer dans le PEDT 2026-2029 : la coopération entre l'école et le périscolaire, l'implication des associations, l'interconnaissance entre partenaires, la santé mentale et les compétences psychosociales, l'inclusion et les TND, la participation des enfants et des jeunes, ainsi que l'évaluation des effets des actions.

3.2. Questionnaire aux partenaires

Le questionnaire d'évaluation adressé aux partenaires (environs 70) le 30 juin 2026 confirme une réelle envie de coopérer, mais aussi un besoin de cadre plus lisible :

- Seuls 2 répondants sur 12 disent connaître très précisément le PEDT,
- 5 participent régulièrement aux instances,
- 9 souhaitent s'impliquer davantage.

La qualité de la coopération est notée 2,92 sur 5. Le message est clair : associer les partenaires plus en amont, et rendre plus visibles les décisions qui sont prises.

Indicateur	Résultat
Connaissance très précise du PEDT	2 répondants sur 12

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Indicateur	Résultat
Connaissance dans les grandes lignes	7 sur 12
Participation régulière aux instances	5 sur 12
Qualité de la coopération	2,92 sur 5
Sentiment d'être suffisamment associé	3 sur 5
Contribution totale ou partielle au PEDT	10 sur 12
Volonté de s'impliquer davantage	9 réponses favorables
Mode d'information privilégié	Courriel : 12 sur 12

Ce qui fonctionne	Ce qui doit progresser
Des professionnels mobilisés et un maillage partenarial reconnu.	Une meilleure lisibilité pour les familles et entre professionnels.
Des dispositifs structurants : PRE, CLAS, ateliers langage et actions de parentalité.	La continuité des parcours, notamment aux âges de transition.
Une offre sportive, culturelle et de loisirs diversifiée.	L'accès effectif des publics les plus éloignés ou fragilisés.
Une volonté commune de travailler ensemble.	Des responsabilités, calendriers, outils de liaison et indicateurs mieux formalisés.
Des actions nombreuses et adaptables.	Une programmation plus resserrée, réaliste et évaluée.

3.3. Les besoins par étape du parcours

Étape	Points d'attention	Ce que nous devons mieux organiser
Petite enfance	Accueil, langage, socialisation, parentalité, repérage précoce.	Passerelles vers l'école, inclusion et soutien aux parents.
Enfance	Apprentissages, temps périscolaires, loisirs, langage, concentration, santé et inclusion.	Continuité école-périscolaire, CLAS/PRE, accès aux activités, temps méridien et participation.
Pré-adolescente / collège	Passage CM2-6e, autonomie, réseaux sociaux, santé, activités et nouveaux repères.	Passerelles plus formalisées, information des familles et articulation avec le collège et le service Jeunesse.
Adolescence / jeunesse	Participation, prévention, orientation, loisirs, culture, sport et vacances.	Offre plus lisible, place des jeunes dans les choix et premiers parcours d'engagement.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Étape	Points d'attention	Ce que nous devons mieux organiser
Familles	Information, parentalité, accès aux droits et aux activités, numérique, langage, écrans, sommeil, alimentation.	Aller-vers, accompagnement humain et espaces d'échange non culpabilisants.

Ce qui fonctionne

- Le PRE, le CLAS et les ateliers langage restent des appuis solides pour les enfants et les familles.
- Le maillage local est riche : écoles, services municipaux, associations, petite enfance, culture, sport, prévention, santé, acteurs sociaux.
- Des liens existent déjà entre plusieurs services : ils produisent des effets concrets dès qu'ils sont réguliers.
- Les actions de transition CM2-6e, les projets de parentalité, l'offre culturelle jeune public et les démarches d'inclusion sont des bases sur lesquelles construire.

Ce qui doit progresser

- Les passerelles entre les âges et les structures restent inégales, en particulier lors des arrivées en cours d'année et du passage au collège.
- Les familles ne trouvent pas toujours facilement la bonne information ou le bon interlocuteur de manière autonome : l'accompagnement humain reste indispensable.
- L'inclusion progresse, mais les besoins d'adaptation, de coordination et de formation augmentent plus vite.
- L'offre culturelle, sportive et de loisirs est riche, mais elle doit davantage être pensée en parcours et accompagnée par de la médiation.
- Le PEDT, le PRE, le CLAS et la CTG doivent être mieux articulés pour éviter les confusions entre dispositifs.
- Le suivi doit être simplifié : quelques indicateurs utiles et partagés avec les pilotes, plutôt qu'une accumulation de données peu exploitées.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

4. Les principes qui guident le PEDT 2026-2029

Principe	Traduction concrète
Continuité	Préparer les passages et éviter que les familles aient à recommencer leurs démarches à chaque changement de structure.
Coéducation	Travailler avec les familles comme partenaires, en tenant compte de leurs contraintes et sans approche culpabilisante.
Inclusion	Adapter les accueils autant que possible et organiser les relais lorsqu'un besoin particulier est identifié.
Participation	Donner une place réelle à la parole des enfants et des jeunes, et expliquer les suites données à leurs propositions.
Accessibilité	Regarder les freins réels : coût, horaires, langue, numérique, handicap, mobilité, information et appréhension de certains lieux ou activités.
Qualité éducative	Faire du matin, de la pause méridienne, du soir, du mercredi et des vacances de vrais temps éducatifs, avec des objectifs adaptés.
Évaluation	Vérifier ce qui a été fait, qui a été touché, ce qui a changé et ce qui doit être ajusté.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

5. Les temps éducatifs

Chaque temps a sa fonction propre. Nous ne cherchons ni à reproduire l'école sur les temps périscolaires, ni à remplir systématiquement chaque créneau d'une activité. Le matin reste un temps d'accueil ; la pause méridienne doit permettre de manger dans de bonnes conditions et de souffler ; le soir tient compte de la fatigue accumulée ; le mercredi et les vacances laissent une vraie place au loisir, au choix, à la découverte et à la vie collective.

Temps	Enjeu éducatif
Accueil du matin	Sécuriser la transition entre la famille et l'école, proposer un accueil calme et individualisé.
Temps scolaire	Assurer les apprentissages et articuler les projets avec les autres acteurs éducatifs.
Pause méridienne	Garantir un repas serein, du repos, du libre choix, des espaces adaptés et une activité non imposée.
Accueil du soir	Permettre la détente, l'accompagnement et des activités adaptées à la fatigue.
Mercredi	Offrir un temps de relâche, de loisirs, de découverte et de parcours éducatifs progressifs.
Vacances	Développer l'ouverture, les séjours, les projets collectifs et une offre lisible pour les adolescents.
Temps familiaux	Soutenir les parents, faciliter l'information et respecter leurs choix et responsabilités.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

6. Articulation entre droit commun, prévention, PRE et CLAS

La réussite éducative est une ambition générale du PEDT.

Le PRE, lui, est un dispositif spécifique, centré sur des parcours individualisés et traité dans ses propres instances. Les observations issues du PRE ne nourrissent le diagnostic du PEDT que sous forme agrégée et anonymisée.

Le CLAS intervient de son côté dans l'accompagnement à la scolarité et le lien avec les familles. Il nous faut mieux expliquer ces différences, tout en facilitant le passage de l'un à l'autre quand cela s'avère pertinent.

Dispositif	Pilotage	Articulation recherchée
PRE	Ville de Gaillard	Le PRE constitue le volet d'accompagnement renforcé des enfants et jeunes dont la situation nécessite un parcours individualisé.
CLAS	Ville de Gaillard	Le CLAS contribue à la réussite, au lien avec les familles et à l'ouverture culturelle, en complémentarité avec l'école.
CTG	CAF et Annemasse agglo, en lien avec les communes de l'agglomération	La CTG constitue le cadre stratégique et contractuel de mise en cohérence des politiques familiales et éducatives.
Projets d'école et d'établissement	Education nationale	Les objectifs et calendriers sont partagés afin d'éviter les ruptures et les actions juxtaposées.
Plan mercredi	Ville de Gaillard	Le mercredi est intégré au PEDT et s'inscrit dans une démarche de qualité, d'accessibilité et de continuité.
Contrat Engagements Quartiers 2030	Etat, Annemasse Agglo et villes de Gaillard, Annemasse et Ville-la-Grand	Les priorités de réussite éducative, de jeunesse et de parentalité sont articulées avec les besoins du quartier prioritaire de la ville (Chalet-Helvetia Park-Hutins).
Politiques de santé, sport, culture et politique de la ville	Ville de Gaillard	Les ressources et financements sont mobilisés autour des mêmes besoins et publics prioritaires.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

7. Le Plan mercredi et la qualité des accueils

Le Plan mercredi est le volet opérationnel du PEDT pour les mercredis des semaines scolaires. Il fait l'objet d'un document spécifique et donne un cadre commun aux accueils concernés et précise les engagements de la Ville en matière de qualité éducative. Il s'appuie sur des accueils déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sport (SDJES) et sur les principes de la charte qualité du Plan mercredi du ministère chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Le Plan mercredi traduit les orientations éducatives retenues par la Ville avec ses partenaires dans l'organisation de la journée. Il veille à la continuité avec l'école et les familles, tout en préservant ce qui fait la spécificité du mercredi : un temps de loisirs, moins contraint, où l'enfant doit pouvoir expérimenter, choisir et se reposer.

Le plan mercredi 2026-2029 se décline en axes prioritaires :

- Axe 1 : Complémentarité et continuité éducatives
- Axe 2 : Inclusion et accessibilité de tous les publics
- Axe 3 : Territoire et partenariats
- Axe 4 : Activités diversifiées et de qualité
- Axe 5 : Santé, protection des mineurs et sécurité
- Axe 6 : Participation des enfants et relation avec les familles.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

8. Gouvernance et méthode de travail

La gouvernance du PEDT se veut simplifier et collégiale pour ne pas sur-solliciter les partenaires et proposer des temps d'échanges avec le plus de participants possibles.

Les échanges se feront majoritairement en format comité de pilotage.

Instance	Composition	Rôle
Comité de pilotage du PEDT	Ville de Gaillard (élus, services), Éducation nationale, CAF, État, familles, associations et partenaires.	Il valide les orientations, la programmation et l'évaluation.
Groupes de travail thématiques	En fonction de l'action identifiée, les partenaires concernés	Mettre en œuvre une action précise, en format opérationnel

Aux termes de l'instruction n° 2014-184 du 19 décembre 2014 pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire, le comité de pilotage du PEDT, prévu par l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, réunit sous la présidence du maire comprend l'ensemble des acteurs contribuant au PEDT. Des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école en sont membres.

Les travaux de ce comité permettent de recenser et mobiliser les ressources locales, d'apporter un appui à la commune pour construire un programme en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions. Il assure le suivi régulier de la mise en œuvre de la convention et son évaluation, selon les critères définis dans la convention, en vue de proposer d'éventuelles évolutions.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

9. Ressources humaines et professionnalisation

La qualité des accueils dépend directement des équipes. Les difficultés de recrutement, les remplacements et l'hétérogénéité des niveaux de qualification ont un effet bien réel sur la continuité de l'accueil, la relation avec les familles et la capacité à accompagner des enfants ayant des besoins particuliers ; le PEDT doit en tenir compte.

Les besoins en professionnalisation continuent et interprofessionnelle issus des réalités du territoire et des retours des partenaires sont les suivants :

Thème	Objectif
Inclusion, handicap et TND	Adapter les accueils, travailler avec les familles et mobiliser les partenaires.
Protection des mineurs	Repérer, accueillir la parole, signaler et adopter une posture professionnelle adaptée.
Compétences psychosociales	Développer une posture bienveillante, la coopération et la régulation des conflits.
Pause méridienne et rythmes	Organiser les espaces, les transitions, le repos, le libre choix et le temps du repas.
Activités physiques	Sécuriser les pratiques, connaître les responsabilités et favoriser l'inclusion.
ACM et projets pédagogiques	Maîtriser le cadre réglementaire, l'évaluation et le rôle de chacun.
Travail partenarial	Améliorer l'interconnaissance, la communication et les pratiques partagées.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

10. Programme d'actions 2026-2029

Le programme d'action 2026-2029 s'inscrit dans la continuité du PEDT 2022-2025.

Les quatre objectifs stratégiques précédents restent le socle du projet.

Leurs orientations et leurs actions sont reprises, actualisées et, lorsque cela est nécessaire, élargies ou réorganisées sur la base des évaluations.

Les axes du PEDT 2026-2029 sont les suivants :

Axe 1 – Garantir la continuité des parcours

Axe 2 – Renforcer la participation et le pouvoir d'agir

Axe 3 – Favoriser l'accessibilité, la santé, le bien-être, l'inclusion et la protection

Axe 4 – Favoriser l'engagement citoyen, l'ouverture culturelle et sportive et la transition écologique.

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels, en actions et en déclinaison concrète et opérationnelle.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

AXE 1 — Garantir la continuité des parcours

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
Animer une coordination locale des acteurs éducatifs	Comité de pilotage du PEDT	Poursuivre la mobilisation du COPIL PEDT, avec une attention particulière à la participation des associations.
	Présence des cheffes de services aux conseils d'école	Formaliser les liens entre conseils d'école, projets d'école et projets pédagogiques périscolaires.
	Commissions municipales scolaires / enfance-jeunesse	Actualiser l'organisation après le renouvellement municipal de 2026 et préciser les articulations avec le COPIL PEDT.
	Rencontres écoles / secteur périscolaire	Poursuivre les temps réguliers de concertation avec toutes les écoles et actualiser, le cas échéant, les règles communes de fonctionnement à chaque rentrée.
	Interconnaissance et annuaire des partenaires	Poursuivre les temps d'interconnaissance, créer un annuaire partagé des acteurs et présenter le PEDT lors de la journée des associations.
Renforcer la coordination Petite enfance–Enfance–Jeunesse	Passerelles entre les âges et les services	Formaliser les passerelles Petite enfance–Enfance–Jeunesse, développer des projets communs et évaluer les transitions.
Renforcer la coéducation et la coordination autour du parcours de l'enfant	Charte enseignants–ATSEM / charte périscolaire	S'assurer de la cohérence des chartes et clarifier les responsabilités et modalités de coopération entre les différents temps éducatifs.
	Outils communs de liaison et de coordination	Améliorer la circulation des informations utiles entre familles, écoles, services municipaux et partenaires, notamment lors de l'arrivée de nouveaux enfants, dans le respect du rôle de chacun et des règles de confidentialité.
Mieux faire connaître l'offre éducative à l'ensemble des acteurs	Centralisation et information sur l'offre éducative	Actualiser annuellement les informations sur les projets et dispositifs Enfance et Jeunesse et mesurer leur appropriation par les familles.
Favoriser la socialisation des 0–3 ans et sécuriser les premières transitions	Relais Petite Enfance	Consolider son rôle de coordination et actualiser les données d'activité.
	Crèche inclusive en partenariat avec l'UDAPEI	Confirmer le partenariat actuel et formaliser les modalités d'accueil inclusif.
	Dispositif de scolarisation des moins de trois ans	Renforcer la coordination Petite enfance–Enfance, formaliser les passerelles et évaluer les transitions.
Renforcer la place et l'accompagnement des parents et rendre l'offre de soutien à la parentalité plus lisible et accessible	Lieu d'Accueil Enfants-Parents	Poursuivre l'action et suivre la fréquentation ainsi que les besoins exprimés.
	Parcours PRE avec soutien à la parentalité	Poursuivre les cafés des parents et améliorer l'articulation avec les cafés des parents TPS.
	Guide « Être parent à Gaillard »	Prévoir une actualisation régulière, renforcer sa diffusion et évaluer son utilisation.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
	Parcours parentalité annuel et partagé	Structurer avec les partenaires un parcours annuel autour des besoins identifiés : écrans, sommeil, langage, alimentation, accompagnement scolaire… Établir un calendrier coordonné, développer des temps parents/professionnels et renforcer l'aller-vers et l'orientation vers les ressources du territoire.
Favoriser la réussite éducative en complémentarité avec les écoles et le collège	Projets d'école et projets pédagogiques périscolaires	Formaliser les liens entre projets d'école et projets pédagogiques périscolaires.
	Langage, lecture et expression	Poursuivre et renforcer les ateliers langage ; développer des projets autour du livre, de la lecture et de l'expression ; utiliser les pratiques artistiques comme supports d'expression et d'enrichissement du vocabulaire.
	CLAS du CP à la 3ème	Prendre en compte les besoins des CP, clarifier l'offre d'accompagnement scolaire par niveau et établissement, consolider les collectifs et sécuriser les recrutements.
Prévenir le décrochage scolaire et les ruptures de parcours	Ateliers de la réussite de la 3e à la terminale	Renforcer le lien collège–lycée–Info-jeunes et évaluer les résultats.
	Parcours PRE sur le décrochage scolaire	Articuler le PRE avec les établissements, les familles et les dispositifs de droit commun.
	Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) du collège	Clarifier l'articulation entre le GPDS et les instances du PRE et formaliser les modalités de relais avec les partenaires concernés.
Garantir la qualité, la continuité et la cohérence des différents temps éducatifs	Accueils et Plan mercredi	Poursuivre la démarche de qualité, sécuriser les cadres d'accueil et conforter le Plan mercredi comme composante du PEDT et de la continuité éducative.
	Passerelles centre de loisirs–service Jeunesse	Poursuivre les activités communes et les temps de découverte avant l'entrée au collège afin de sécuriser le passage vers l'adolescence.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

AXE 2 — Renforcer la participation et le pouvoir d'agir

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
Renforcer la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent	Conseil des enfants	Pérenniser l'instance, soutenir les projets portés par les enfants et organiser la restitution des réalisations. Poursuivre le projet de séjour à Paris en 2027.
	Boîtes à idées, consultations et participation quotidienne	Généraliser des modalités adaptées de recueil de la parole et formaliser le suivi des propositions et des réponses apportées.
	Commission restauration	Formaliser le recueil de l'avis des enfants sur les repas et le suivi des retours.
Renforcer la participation des adolescents et développer une offre jeunesse adaptée à leurs besoins	Adolescents, participation et vacances	Actualiser les besoins et attentes des adolescents, les associer à la construction de la programmation et consolider une offre jeunesse diversifiée et lisible, notamment pendant les vacances.
	Participation collégienne	Définir avec le collège les contributions du service Jeunesse à la participation des collégiens et soutenir des projets d'expression et d'engagement.
Favoriser l'engagement et la prise de responsabilité	Initiatives portées par les jeunes	Créer des modalités visibles de soutien, d'accompagnement et de valorisation des initiatives des jeunes.
	Règles de vie et coéducation	Associer les enfants et les jeunes, lorsque cela est pertinent, à l'élaboration et à l'appropriation des règles de vie des accueils.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

AXE 3 — Favoriser l'accessibilité, la santé, le bien-être, l'inclusion et la protection

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
Faciliter l'accès aux actions pour tous les publics, notamment les plus modestes et les habitants des quartiers prioritaires	Chèque sport et culture	Évaluer l'utilisation, les publics bénéficiaires et les freins persistants.
	Sorties familiales de l'EVS–Maison de quartier	Maintenir une programmation accessible et suivre la diversité des participants.
	Activités décentralisées dans les quartiers	Développer les permanences et projets hors les murs selon les besoins repérés.
	Parcours PRE d'accès au sport et à la culture	Maintenir les relais vers les dispositifs ordinaires et durables.
Renforcer l'inclusion et l'accessibilité des enfants ayant des besoins particuliers	Inclusion et TND	Renforcer les adaptations nécessaires, améliorer l'articulation avec les partenaires spécialisés et favoriser le maintien dans les accueils des enfants ayant des besoins particuliers.
	Formation à l'accueil des enfants en situation de handicap	Élaborer un protocole commun d'accueil inclusif et former les professionnels en continu, notamment dans le cadre des partenariats spécialisés.
Favoriser la santé et le bien-être des enfants et des jeunes en agissant sur leurs rythmes et habitudes de vie	Sommeil et rythmes de vie	Sensibiliser les enfants et les familles et mieux prendre en compte les rythmes dans l'organisation des accueils.
	Activité physique	Favoriser une pratique régulière, diversifiée et adaptée à l'âge et aux besoins des enfants et des jeunes.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
	Alimentation et équilibre alimentaire	Développer l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire, promouvoir une alimentation saine et durable et poursuivre la lutte contre le gaspillage.
	Temps méridien	Faire du repas et de la pause méridienne un temps éducatif favorisant bien-être, autonomie, convivialité et respect du rythme de l'enfant.
	Bien-être, émotions, CPS et santé mentale	Mieux intégrer les émotions, les compétences psychosociales et la santé mentale dans les pratiques éducatives et renforcer l'outillage des équipes.
Développer l'éducation aux médias et au numérique afin de favoriser des usages responsables, éclairés et adaptés à l'âge	Éducation aux médias, aux écrans et aux usages numériques	Développer des actions adaptées aux différents âges autour des écrans, des réseaux sociaux, de l'esprit critique et de la compréhension de l'information ; associer les familles et mobiliser les partenaires compétents.
	Action « Le Vrai du Faux »	Pérenniser cette action comme support d'un parcours d'éducation aux médias, à l'information et aux réseaux sociaux.
Renforcer la protection des mineurs et développer une culture commune de prévention, de repérage et d'intervention	Prévention des violences, repérage et protection des mineurs	Renforcer les repères communs concernant le harcèlement et les violences, l'écoute et le recueil de la parole, le repérage des situations préoccupantes et les obligations de signalement. Clarifier et partager les circuits d'alerte, d'orientation et de traitement avec les partenaires compétents.
Favoriser les actions de prévention sanitaire et sociale	Prévention bucco-dentaire et partenariats santé	Structurer un programme annuel santé-prévention avec les partenaires compétents, formaliser les coopérations et les circuits d'orientation et poursuivre la recherche de professionnels de santé partenaires.
	Parcours PRE d'accès aux droits et aux soins	Suivre les freins d'accès et renforcer les relais vers le droit commun.

AXE 4 — Favoriser l'engagement citoyen, l'ouverture culturelle et sportive et la transition écologique

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
Promouvoir la vie associative locale et les passerelles vers les pratiques	Forum des associations	Renforcer la présence des acteurs éducatifs, la visibilité des partenaires et les passerelles vers leurs activités. Prévoir la présence de la coordination du PEDT.
	Démonstrations associatives dans les quartiers	Poursuivre les partenariats afin de faire connaître l'offre associative de proximité et favoriser le passage vers une pratique régulière.
	Programme Jeunesse avec les associations	Poursuivre les partenariats annuels et mesurer les passerelles vers une pratique régulière.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action	Déclinaison opérationnelle pour 2026–2029
Favoriser l'accès de tous à la culture et diversifier les pratiques et les découvertes culturelles et artistiques	Parcours culturel et médiation	Développer des parcours associant découverte, pratique et médiation ; renforcer les projets communs entre Culture, écoles, accueils de loisirs, Jeunesse et partenaires.
	Spectacles et mini-stages des accueils de loisirs	Maintenir une offre variée et progressive en lien avec les ressources culturelles de proximité.
	Spectacles jeune public à l'Espace Louis-Simon	Développer la médiation, la préparation et les retours avec les enfants et les jeunes.
	Séjours à dominante culturelle	Reconduire l'action et étudier son extension au service Enfance et au Conseil des enfants.
	Parcours citoyen, culturel, artistique et sportif des 11–17 ans	Associer les jeunes à la programmation et suivre la diversité des publics.
Soutenir et développer les projets liés à l'environnement et à la transition écologique	Projets d'animation Enfance et Jeunesse	Poursuivre les projets et assurer leur évaluation ; intégrer l'alimentation durable et la lutte contre le gaspillage.
	Gaillard passe au Vert	Poursuivre la participation active des enfants et des jeunes.
	Tri sélectif, compostage et limitation du papier	Définir des objectifs communs, suivre leur mise en œuvre et associer le prestataire de restauration aux actions.
	Séjours à dominante environnementale et achats responsables	Poursuivre les actions et formaliser des critères d'évaluation éducatifs et environnementaux simples.
Développer la solidarité intergénérationnelle, le vivre-ensemble et la transmission	Ateliers communs enfants–retraités	Développer des projets communs entre enfants, jeunes et seniors favorisant la rencontre, la transmission de savoirs et le partage d'expériences. Renforcer les partenariats entre services et acteurs du territoire.
	Salon du jeu et actions culturelles intergénérationnelles	Poursuivre la dynamique interservices et renforcer la dimension intergénérationnelle et partenariale des actions culturelles et ludiques.
	Projets de mémoire, identité et parcours de vie	Faire émerger, selon les opportunités, des projets favorisant la transmission, la mémoire, l'expression et le lien social.
Prévenir les discriminations et favoriser l'égalité	Semaines thématiques : racisme, handicap, mixité	Inscrire la prévention des discriminations dans les projets réguliers et pas seulement dans des actions événementielles.
	Actions favorisant la mixité filles-garçons	Suivre la participation par sexe et agir sur les activités très genrées.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

11. Suivi et évaluation

L'objectif du plan d'actions est de permettre un suivi de feuille de route commune. Afin d'être en mesure de l'ajuster au fur et à mesure des évolutions et constats, un suivi est nécessaire, dans une logique pragmatique.

Objectifs des actions	Ce qui est à évaluer	Indicateurs
Réalisation	L'action a-t-elle été menée	Dates, séances, participants, budget, échéances
Accessibilité	Les publics visés ont-ils participé ?	Quartiers, quotients, handicap, refus, listes d'attente
Qualité	L'action répond-elle aux besoins ?	Assiduité, satisfaction, libre choix, observations
Effets	Quels changements sont observés ?	Autonomie, coopération, bien-être, engagement
Partenariat	La coopération s'améliore-t-elle ?	Partenaires actifs, projets communs, délais
Sécurisation	Les écarts sont-ils corrigés ?	Accueils vérifiés, protocoles utilisés, formations

Les évaluation d'action pourront être présentées en COPIL. Selon les cas, une action sera poursuivie, adaptée, différée ou arrêtée. Les familles, les enfants et les jeunes seront associés chaque fois que leur retour aide à comprendre la qualité réelle de l'action.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Conclusion

Le PEDT 2026-2029 doit nous permettre de mieux faire avec une politique éducative déjà riche.

Le point de départ est solide : des dispositifs identifiés, des professionnels engagés, des partenaires qui veulent continuer à travailler ensemble.

Les difficultés, elles aussi, sont connues : des transitions parfois fragiles, un accès inégal aux services, des besoins d'inclusion en hausse, une information encore dispersée, et des coopérations qui reposent trop souvent sur les habitudes ou sur les personnes plutôt que sur un cadre stable.

La logique du nouveau PEDT 2026-2029 est ainsi de consolider ce qui existe, mieux relier les actions entre elles, et choisir des priorités que nous pourrons vraiment conduire et évaluer.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

ANNEXE 1

Bilan synthétique du programme d'actions PEDT 2022–2025

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 — Assurer une continuité éducative dès la petite enfance en valorisant et en harmonisant les actions sur le territoire communal

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Installer une coordination locale des acteurs locaux	Organiser un comité de pilotage du PEDT	**Réalisée**	Participation irrégulière aux instances	Poursuivre la mobilisation du COPIL PEDT, avec une attention particulière à la participation des associations.
	Être présent aux conseils d'école	**Réalisée**	Présence municipale à maintenir ; modalités variables selon les représentants.	Formaliser les liens entre conseils d'école, projets d'école et projets périscolaires.
	Commissions municipales scolaires / enfance-jeunesse	**Réalisée**	Commission scolaire jeunesse réunie régulièrement.	Organisation à actualiser après le renouvellement municipal de 2026. Préciser les articulations avec le COPIL PEDT.
	Groupe technique du service de réussite éducative	**Arrêtée**	L'instance dédiée n'existe plus et entretenait une confusion avec le PRE.	Distinguer la réussite éducative, ambition générale du PEDT, des instances propres au PRE. Des COTECH PRE sont organisés 3 fois par an.
	Rencontres écoles / secteur périscolaire	**Réalisée**	Des échanges existent mais doivent être davantage structurés. Elaboration d'une Charte. Formalisation des fonctionnement école/périscolaire faite pour toute les écoles.	Poursuivre les temps réguliers de concertation avec toutes les écoles de la commune. Actualisation des règles communes de fonctionnement à chaque rentrée scolaire le cas échéant.
	Présentation des dispositifs communaux aux partenaires Créer un schéma exhaustif des partenaires	**Partiellement réalisée**	Lancement des formats « Apéro des partenaires » Connaissance encore partielle du PEDT (cf questionnaire) Manque de participation du secteur associatif.	Poursuivre les temps d'interconnaissance Créer un annuaire partagé des acteurs. Présentation du PEDT à la journée des associations de septembre
	Renforcer la coordination Enfance–Jeunesse	**Réalisée**	Mise en place d'activités passerelles régulières (service enfance/jeunesse).	Formalisation des passerelles enfance–jeunesse et des projets communs.
	Finaliser la charte enseignants–Atsem	**Réalisée**	Charte réalisée et en vigueur depuis la rentrée de septembre 2025	S'assurer de la cohérence de la charte enseignants-Atsem avec la charte périscolaire

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Mieux faire connaître l'offre à l'ensemble des acteurs	Centraliser l'offre éducative et la faire connaître Faire connaître les projets éducatifs Enfance et Jeunesse	**Réalisée**	Lancement de la lettre des parents Réunions périscolaires/extrascolaires à chaque trimestre Rencontre parent/collège à chaque trimestre « Coin des parents » dans le Gaillard Contact	Actualiser annuellement les informations et mesurer leur appropriation par les familles.
Favoriser la socialisation des 0-3 ans	Relais Petite Enfance	**Poursuivie**	Le RPE informe les familles et accompagne les assistants maternels et gardes à domicile.	Consolider son rôle de coordination et actualiser les données d'activité.
	Crèche inclusive en partenariat avec l'UDAPEI	**À confirmer**	La politique inclusive demeure pertinente ; convention et place dédiée à vérifier.	Confirmer le partenariat actuel et formaliser les modalités d'accueil inclusif.
	Dispositif de scolarisation des moins de trois ans	**Réalisée**	La TPS constitue une passerelle petite enfance–école ; fonctionnement actualisé en 2026 avec actions parentalité	Évaluation des transitions.
Soutenir l'implication et la responsabilisation des parents	Lieu d'Accueil Enfants-Parents	**Poursuivie**	Le LAEP "La Petite Bulle" est un espace gratuit, anonyme et sans inscription.	Poursuivre l'action et suivre la fréquentation ainsi que les besoins exprimés.
	Parcours PRE avec soutien à la parentalité	**Réalisée**	Lancement des cafés des parents (écoles et collège) Accompagnements individuels vers le droit commun	Poursuivre les cafés des parents. Améliorer l'articulation avec les cafés des parents TPS.
	Créer le guide "Être parent à Gaillard"	**Réalisée**	Guide réalisé en français et en anglais, diffusé en version numérique et papier.	Prévoir une actualisation régulière et évaluer son utilisation.
	Comité consultatif de la restauration scolaire	**Réalisée**	Instance réunissant parents élus, services municipaux et élus.	Maintenir l'instance et formaliser le suivi des propositions.
	Ateliers-débats parents / professionnels	**Réalisée**	Rencontres parents-collège Réunions périscolaires/extrascolaires Atelier sur les écrans avec l'Apreto Actions « Un moment pour moi » (EVS-Maison de quartier) avec le Planning Familial	Construire un calendrier annuel partagé des actions de parentalité et d'aller-vers.
	Formations internes et externes	**Réalisée**	Formations financées et proposées par la ville : égalité filles/garçons (Ostara), la sensibilisation aux situation de handicap (DINA), interculturalité (ADDCAES), Premiers Secours en Santé Mentale-Jeunes, analyses de pratiques professionnelles, compétences psycho-sociales (France Addications)	Déterminer une thématique annuelle commune, par exemple : inclusion, TND, protection des mineurs, CPS, posture éducative.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Améliorer la qualification des intervenants	Favoriser BAFA, BAFD et formations diplômantes	**Réalisée**	Formations Bafa et BAFD proposées chaque année aux agents non diplômés ; projet d'accueillir un apprenti BPJEPS.	Poursuivre le BAFA/BAFD, pérenniser l'apprentissage BPJEPS et le tutorat.
	Formations annexes : premiers secours, SST, surveillance baignade	**Non réalisée**		Proposition du module surveillant de baignade pour certains agents (Bafa). Établir une cartographie annuelle des qualifications et renouvellements nécessaires.
Favoriser les actions de prévention (sanitaires et sociales)	Prévention bucco-dentaire, alimentation, activité physique et rythmes	**Réalisée**	Actions ponctuelles : brossage des dents, compostage, tri des déchets, gaspillage alimentaire (opération Vélo Smoothie). Développement de l'offre sportive à l'EVS-Maison de quartier, dont une offre spécifique femmes. Projet autour de l'alimentation toutes les premières semaines du mois au périscolaire.	Structurer un programme annuel santé-prévention avec les partenaires compétents.
	Développer les partenariats avec les acteurs de santé	**Réalisé**	Convention avec le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) Besoins forts concernant soins, santé mentale, langage, handicap et Troubles du Neuro-Développement (TND).	Formaliser les coopérations et les circuits d'orientation sans créer de doublon. Poursuivre la recherche de professionnels de santé partenaires.
	Parcours PRE d'accès aux droits et aux soins	**Réalisé**	Financement de permanences de psychologue et de psychomotricienne pour les enfants PRE. Financement de bilans neuropsychologiques. Accompagnements maintenus malgré des délais et ressources de soins insuffisants.	Suivre les freins d'accès et renforcer les relais vers le droit commun.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 — Mettre en place des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Favoriser la réussite scolaire en complémentarité avec le projet des écoles et du collège	S'appuyer sur les projets d'école pour développer le périscolaire	**Réalisée**	Des projets communs développés entre périscolaire et école : fête de l'école, Gaillard en Scène.	Formaliser les liens entre projets d'école et projets pédagogiques périscolaires.
	Ateliers de l'éducation partagée enseignants–animateurs	**Non réalisée**	Pas de rencontres organisées	Programmer des temps de rencontre entre animateurs et enseignants "les ateliers de l'éducation partagée' action à développer avant chaque vacances scolaires.
	Intervention du PIJ au collège sur orientation et stages	**Réalisée**	Le PIJ est désormais présenté comme Info-jeunes ; missions d'orientation confirmées.	Consolider les interventions de l'Info-jeunes et leur articulation avec le collège.
	Accompagnement du Conseil de la vie collégienne	**À confirmer**	Partenariat actuel à confirmer avec le collège.	Définir les contributions possibles du service Jeunesse à la participation collégienne.
	Activités sur la pause méridienne au collège	**Réalisée**	Des activités sont proposées au collège dans le cadre des projets pédagogiques.	Améliorer l'équilibre entre activités, jeu libre, repos et temps de repas.
Consolider les actions de soutien en direction des enfants les plus fragilisés	P.A.R.L.E.R. Bambin	**Arrêtée**	Le dispositif n'existe plus faute de ressources humaines adaptées.	Prise en compte des besoins autour du langage dans le cadre du PRE et de la réussite éducative.
	Dispositif de scolarisation des moins de trois ans	**Réalisée**	Le fonctionnement de la TPS a été actualisé en 2026 avec des actions de parentalité. Un plan d'action détaillé a été élaboré sous le pilotage de l'Éducation nationale.	Poursuivre les passerelles et l'accompagnement des familles.
	Ateliers parents-enfants-écoles	**À confirmer**		
	Coup de Pouce langage	**Transformée**	Remplacé par des ateliers langage inscrits dans le PRE.	Consolider les ateliers langage et leurs modalités d'évaluation.
	Coup de Pouce lecture	**Arrêtée**	Le dispositif n'existe plus ; les élèves de CP peuvent bénéficier du CLAS.	Prendre en compte les besoins des CP dans les collectifs CLAS.
	Études du CP au CM2	**Transformée**	Le CLAS a redémarré depuis 2024. Il intègre désormais les CP dans le dispositif.	Clarifier l'offre d'accompagnement scolaire par niveau et par établissement. Proposition d'un temps de devoirs libre dans le cadre du périscolaire pour le 3ème cycle. Consolider les collectifs, sécuriser les recrutements et préciser les niveaux concernés.
	CLAS du CE1 à la 3e	**Transformée**		

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
---------- **Prévenir le décrochage scolaire**	Ateliers de la réussite de la 3e à la terminale	**Réalisée**	Accompagnement méthodologique, orientation et ouverture culturelle confirmés.	Renforcer le lien collège–lycée–Info-jeunes et évaluer les résultats.
	Parcours PRE sur le décrochage scolaire	**Réalisée**	Le PRE peut intervenir dans une approche globale et individualisée.	Articuler le PRE avec les établissements, la famille et les dispositifs de droit commun.
	Participation du service Jeunesse et du PRE à une équipe du collège	**Réalisée**	Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS)	Identifier précisément les redondances avec les EPS du PRE.
Co-élaborer les règles de vie au sein des lieux scolaires	Charte commune des règles de vie scolaires et périscolaires	**Réalisée**	Des règles de vie ont été élaborées pour chaque école et harmonisées autant que possible, mais des spécificités persistent du fait des fonctionnements propres à chaque école.	Intégrer règles partagées, transitions, locaux et responsabilités dans une charte de coéducation.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 — Permettre l'accessibilité des actions à tous les publics

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Promouvoir la vie associative locale	Forum des associations	**Réalisée**	La Journée des associations est maintenue comme temps de découverte et de rencontre.	Renforcer la présence des acteurs éducatifs et les passerelles vers leurs activités. Présence de la coordinatrice du PEDT.
	Guide multilingue des associations	**Non réalisée**	Un annuaire associatif existe sur le site ; traduction et exhaustivité à confirmer.	Actualiser l'annuaire et identifier les associations réellement partenaires du PEDT.
Facilité l'accès aux publics les plus modestes et en particulier à ceux issus des quartiers prioritaires	Chèque sport et culture	**Réalisée**	Le chèque sport est déployé annuellement auprès des familles.	Évaluer l'utilisation, les publics bénéficiaires et les freins persistants.
	Sorties familiales de l'EVS-Maison de quartier	**Réalisée**	L'EVS–Maison de quartier propose des sorties et activités familiales régulièrement. Un programme mensuel est proposé et diffusé largement sur toute la commune.	Maintenir une programmation accessible et suivre la diversité des participants.
	Activités décentralisées dans les quartiers	**Réalisée**	L'EVS-Maison de quartier et la Maison des générations renforcent la proximité et l'aller-vers. Partenariats interservices EVS-Maison de quartier, jeunesse et enfance pour proposer des actions d'aller-vers : les Estivales, les animations de proximités, Fest'Hiver, ainsi que des actions communes tout au long de l'année. Action Mini-Créateurs portée par le PMS au quartier des Hutins.	Développer les permanences et projets hors les murs selon les besoins repérés.
	Démonstrations associatives dans les quartiers	**Réalisée**	Nombreux partenariats portés par le service politique de la ville, exemple : Fières de foot, Pousses & vous, associations sportives, Tous Cap, etc. Permanences associatives au sein de l'EVS-Maison de quartier et de la Maison des Générations (Courte Echelle, Ariès, CitésLab, CLCV, Tremplin).	Poursuivre les partenariats avec l'objectif de faire connaître l'offre associative de proximité.
	Programme Jeunesse avec les associations	**Réalisée**	Les programmes proposent des découvertes sportives, artistiques et culturelles au sein de structures de proximité.	Poursuivre les partenariats annuels et mesurer les passerelles vers la pratique régulière.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
	Parcours PRE d'accès au sport et à la culture	**Réalisée**	Mobilisable selon les besoins individuels. Prise en charge financière par le PRE : inscriptions clubs sportifs, inscriptions Ecole des sports. Inscriptions d'enfants accompagnés PRE sur les ateliers futsal du samedi matin (service jeunesse).	Maintenir les relais vers les dispositifs ordinaires et durables.
Proposer une variété d'actions diversifiée	Clubs Jeunes Talents	**Arrêtée**	Le dispositif « Clubs Jeunes Talents » n'existe plus. La démarche projet est intégrée dans les objectifs pédagogiques des accueils périscolaires (exemple : ateliers artistiques avec le conservatoire).	Ne pas reconduire cette action. Poursuite de la démarche dans le cadre du périscolaire, notamment du partenariat avec le conservatoire.
	Ateliers parents-enfants sur les sites scolaires	**A confirmer**		Inscrire les actions dans un calendrier parentalité partagé.
	Spectacles et mini-stages du centre de loisirs	**Réalisée**	Programmation riche tout au long de l'année. Développement du partenariat avec le service culture pour assister à des spectacles à l'Espace Louis Simon. Organisation de stages thématiques durant les périodes de vacance.	Maintenir une offre variée et progressive en lien avec les ressources culturelles de proximité.
	Repas à thème	**Réalisée**	Actions ponctuelles en lien avec le prestataire de la restauration scolaire.	Les rattacher, le cas échéant, aux objectifs d'éducation au goût et d'ouverture culturelle.
	Spectacles jeune public à l'Espace Louis-Simon	**Réalisée**	Une programmation jeune public et familiale est proposée. Les liens entre le service enfance, le service jeunesse, l'EVS-Maison de quartier et le service culture ont été développer pour favoriser la découverte de la saison culturelle par les publics.	Développer médiation, préparation et retours avec les enfants et les jeunes.
	Séjours à dominante culturelle	**Réalisée**	Séjour du service Jeunesse à Paris (été 2024) pour assister à des épreuves des JO et visiter des lieux historiques.	Action à reconduire et à étendre au service enfance, et du conseil des enfants.
	Parcours citoyen, culturel, artistique et sportif des 11-17 ans	**Réalisée**	Les accueils ados proposent activités, sorties, séjours et conduite de projets. Réorganisation du service jeunesse pour créer un pôle loisirs, éducatif et sportif.	Associer les jeunes à la programmation et suivre la diversité des publics.
	Répertoire des partenaires et espaces de rencontre	**Non réalisée**	Besoin confirmé par le questionnaire partenaires.	Créer un annuaire et organiser au moins un temps annuel d'interconnaissance.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectifs opérationnels	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
	Formation à l'accueil des enfants en situation de handicap	**Réalisée**	Formations DINA, CNFPT, SDJES. La formation reste nécessaire et doit être approfondie.	Élaborer un protocole commun d'accueil inclusif et former les professionnels en continu, notamment dans le cadre du partenariat Ville/CMPP.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 — Développer chez l'enfant et l'adolescent ses futures qualités civiques et éco-citoyennes

Objectif opérationnel	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Soutenir et développer les projets liés à l'environnement	Projets d'animation Enfance et Jeunesse	**Réalisée**	L'environnement demeure un fil conducteur des projets pédagogiques des services enfance et jeunesse : partenariats avec les serres municipales, Pousses & Vous, la ferme du Bonheur.	Poursuivre les projets et assurer leur évaluation. Intégrer l'alimentation dans les projets (lutte contre le gaspillage alimentaire, alimentation saine et durable, éducation à la nutrition)
	Participation à Gaillard passe au Vert	**Réalisée**	Les services éducatifs participent activement aux actions municipales et développent une approche intergénérationnelle.	Poursuivre la participation active des enfants et des jeunes.
	Tri sélectif, compostage et limitation du papier	**Réalisée**	Déploiement sur tous les sites de restauration scolaire : installation de deux sites de compostage, affichage pour le tri, sensibilisation des équipes et des enfants, action vélo smoothie. Boîte à pain sur le quartier du Chalet et action de sensibilisation pour son lancement. Clean challenge au quartier du Chalet.	Définir des objectifs communs et suivre leur mise en œuvre. Associer le prestataire de restauration aux actions.
	Labellisation E3D du Châtelet	**À confirmer**	Statut actuel du label et déclinaison périscolaire à vérifier.	Articuler les projets environnementaux scolaires et périscolaires.
	Séjours à dominante environnementale et achats responsables	**Réalisée**	Dépend des programmations et pratiques annuelles. Séjour service enfance en yourtes (été 2025). Sorties régulières des services enfance, jeunesse et EVS-Maison autour de la nature.	Formaliser des critères d'évaluation éducatifs et environnementaux simples. Action à poursuivre.
Favoriser l'engagement citoyen	Conseil des enfants	**Réalisée**	Le Conseil des enfants réunit douze élus de 8 à 11 ans depuis 2023.	Pérenniser l'instance, soutenir les projets et organiser la restitution des réalisations. Projet de séjour à Paris en 2027.
	Soutenir les actions portées par les jeunes adultes	**Réalisée**	L'Info-jeunes accompagne les projets individuels et collectifs dans le cadre notamment de la PS Jeunes.	Créer des modalités visibles de soutien et de valorisation des initiatives.
Développer la solidarité intergénérationnelle	Ateliers communs enfants–retraités	**Réalisée**	Ateliers proposes de manière régulière entre le service des retraités et le centre de loisirs. Actions partenariales EPHAD Kamouraska / EVS-Maison et service jeunesse.	Construire une programmation intergénérationnelle annuelle avec plusieurs services.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Objectif opérationnel	Action de l'ancien PEDT	Statut	Éléments de bilan	Suite proposée pour 2026–2029
Favoriser le « vivre ensemble » et la transmission du savoir	Documentaires, mémoire, identité et parcours de vie	**Non réalisée**		Faire émerger des projets partenariaux
	Salon du livre et cours de cuisine intergénérationnels	**Réalisée**	Salon du livre qui a été arrêté faute de succès. Lancement d'un salon du jeu, avec partenariat interservices. Concours Top chef (EVS-Maison de quartier, service enfance, service jeunesse, service des retraités)	Relier les actions maintenues à la médiation culturelle et au lien social. Poursuivre la logique interservices pour le salon du jeu.
	Concours "Film ton quartier"	**Réalisée**	Réalisation du court-métrage « Filme ton quartier » avec témoignages de personnes âgées sur leur parcours de vie.	Action ponctuelle, non assimilable à un dispositif permanent.
Education aux médias et à l'information	Action "Le Vrai du Faux"	**Réalisée**	Interventions faites régulièrement par le service jeunesse au sein du collège Jacques Prévert	Construire un parcours d'éducation aux médias, à l'information et aux réseaux sociaux.
Favoriser la prise de responsabilité dans toutes les actions	Projet Sentinelles	**Non réalisé**		Retenir uniquement si un établissement pilote et un cadre opérationnel sont identifiés.
	Boîtes à idées et participation quotidienne	**Réalisée**	Boîte à idées mise en place à l'EVS-Maison de quartier. Rencontre parents régulières. Questionnaire aux parents et aux habitants.	Généraliser des modalités adaptées de consultation et de retour des enfants et des jeunes.
	Commission restauration	**Réalisée**	Mise en place d'un comité consultatif de la restauration scolaire. Les enfants peuvent contribuer à l'évaluation des repas ; modalités à actualiser.	Formaliser le recueil de leur avis et le suivi des retours des enfants concernant les repas.
	Passerelles centre de loisirs–service Jeunesse	**Réalisée**	Projet annuel sur la transition CM2/6ème entre service enfance et service jeunesse.	Poursuivre les activités communes et des temps de découverte avant l'entrée au collège. Besoin toujours identifié lors du passage vers l'adolescence
Prévenir les risques de discriminations	Semaines thématiques : racisme, handicap, mixité	**Réalisée**	Actions organisées tout au long de l'année. 8 mars : semaine autour de l'égalité femmes/hommes.	Inscrire la prévention des discriminations dans les projets réguliers, pas seulement événementiels.
	Partenariat avec l'IME "Nous aussi"	**À confirmer**		Actualiser les partenaires du handicap et définir des coopérations concrètes.
	Actions favorisant la mixité filles-garçons	**Réalisée**	Formation des agents du service enfance et jeunesse (Ostara, Planning Familial, Fières de Foot).	Objectif transversal toujours pertinent. Suivre la participation par sexe et agir sur les activités très genrées.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

ANNEXE 2
ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIÈGE SUR LA VILLE DE GAILLARD

La liste est à jour du mois de septembre 2026. Elle est disponible en ligne sur le site internet de la ville de Gaillard pour une version actualisée.

Sport

ACADÉMIE DE FOOTBALL DE GAILLARD

Activité : formation et pratique du football

L'association : L'Académie de football de Gaillard a été créée en 2012 et se consacre depuis 2016 à la formation footballistique des enfants âgés entre 3 et 11 ans. Nous proposons aux enfant d'acquérir une intelligence du jeu, une très bonne coordination et solide technique de maîtrise du ballon.

AIKODOJO

Activité : aïkido-iaïado

AMICOURSE GAILLARD 74

Activité : course à pied loisir, trail et marche sportive adulte.

L'association : Amicourse est une association créée en 1997 par 3 marathoniens pour promouvoir la pratique de la course à pied basée sur le loisir. Le club non affilié a pour ambition de faire découvrir ce sport, d'organiser des entraînements et d'accompagner les adhérents sur des courses populaires, natures, trails et marathons. Depuis 1997, ce sont plus de 400 personnes qui sont venues tenter l'aventure de la course à pied autour des valeurs d'amitié, de convivialité, de partage, de respect et de solidarité.

ANNEMASSE GAILLARD FIGHT ACADÉMIE

Activité : boxe Anglaise et Aéroboxe

L'association : le club est ouvert à tous de 8 à 75 ans. Il est possible de pratiquer la boxe éducative pour les enfants, la boxe loisir pour les plus grands et la boxe de compétition pour ceux qui le désirent à partir de 14 ans. L'association propose également la pratique de l'aéroboxe pour les filles à partir de 16 ans et les femmes.

BADMINTON CLUB GAILLARD

Activité : badminton

L'association : le Badminton Club de Gaillard est une association à but non lucratif (association loi de 1901) qui a pour objet l'initiation au badminton et l'entraide au perfectionnement par une pratique physique et sportive dans un cadre associatif. Club réservé aux personnes majeures.

BAHIA CAPOEIRA

Activité : capoeira

L'association : le groupe Nacao Capoeira France a été créé en 2011 par le Maître Malvadeza qui a été élève du Maître César Di ALABAMA (grand maître de capoeira et entraîneur de MMA aux États-Unis). Pratiquant la capoeira depuis ses 6 ans, il quitte le Brésil pour venir enseigner et transmettre la culture Brésilienne en Europe. Il enseignera pendant 17 ans en Espagne avant de s'installer à Gaillard en 2011. Fier de sa culture et fort de son expérience, il met tout en œuvre pour vous faire découvrir ce beau sport qu'est la capoeira.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

BILLARD CLUB

Activité : billard français / billard blackball

L'association : le club de billard de Gaillard, traditionnellement spécialisé dans le billard, français a ouvert une section Blackball (2 tables). En saison sportive, nous organisons entre 5 et 10 compétitions de billard français avec un Open de Billard 3 bandes en juin (16 joueurs). En tant qu'adhérent il est possible de jouer autant qu'on le souhaite avec le code de la porte. Des formateurs et des initiateurs peuvent vous donner des cours l'après-midi et début de soirée. Des tournois internes au Blackball sont organisés une fois par mois. Notre club est affilié à la fédération française de billard.

CLUB FOOTBALL VÉTÉRANS

Activité : football

CLUB CŒUR ET SANTÉ

Activité : gymnastique adaptée

FRIENDS IN LINE DANCE

Activité : danse en ligne

L'association : Friends In Line Dance est une association de Line Dance. La danse en ligne consiste à danser une chorégraphie donnée et répétée sur différents styles musicaux. Elle se pratique individuellement, tout en faisant partie d'un groupe. C'est une activité complète qui amène, coordination, concentration, et mémoire, tout cela dans le partage et le plaisir.

GYM VOLONTAIRE

Activité : gym pour adultes et séniors.

L'association : cardio, entretien musculaire pour adultes et séniors. La pratique du sport vise le bien-être physique, psychologique et social. Les bienfaits de la pratique sportive pour garder la forme, prévenir les maladies chroniques ou en atténuer les méfaits, lutter contre la sédentarité et favoriser le bien-être du Bien-Vieillir. Les séances de sport santé sont collectives et conviviales.

JUDO JUJITSU TAISO CLUB

Activité : judo, jujitsu et taiso

KARATÉ CLUB

Activité : karaté

KICK-BOXING

Activité : boxe pieds poings

LE PING GAILLARDIN

Activité : tennis de table en compétition et en loisir.

L'association : Le Ping Gaillardin est une association gaillardine vieille de 30 ans, passionnée dans le Tennis de Table, et qui est de type familiale. Elle est là pour apprendre aux jeunes comment pratiquer ce sport, un jeu où les filles et les garçons sont sur le même plan d'égalité.

PÉTANQUE SPORTIVE DE GAILLARD

Activité : pétanque sportive et de loisir

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

PETIT CONSERVATOIRE DE DANSE

Activité : école de danse classique tous niveaux

L'association : l'école de danse met l'accent sur la qualité de son enseignement et ses spectacles à Château-Rouge où se mêlent tous les arts expressifs de la scène : le théâtre, le mime, la musique et la danse sous toutes ses formes.

SPORT ET SANTÉ

Activité : gymnastique, pilates et yoga

Association : Sport et Santé propose des cours de gymnastique dos, du pilate, du yoga. Ces cours sont axés sur le bien-être, la respiration, le gainage, la coordination, l'équilibre, les assouplissements, le renforcement musculaire de tous les muscles et de la musculature profonde. Pour les enfants est proposé un cours de gymnastique qui leur permet de se découvrir par le jeu, le yoga enfant, la coordination, l'équilibre et des exercices de gym au sol.

UNION SPORTIVE ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD

Activité : football

L'association : l'USAAG est un club de football qui propose des entraînements et des matchs à ses licenciés de 5 à 50 ans.

YAMO MOVE ASSOCIATION

Activité : danse

L'association : dans le cadre de la promotion de la santé, du bien-être et du lien social au sein de notre territoire, l'association Yamo Move souhaite proposer une activité de danse sportive. Cette activité a pour objectif sur des rythmes afro-caribéens, d'être destinée exclusivement à un public féminin, de favoriser l'activité physique régulière à travers des séances dynamiques mêlant danse et cardio, de mettre en valeur les cultures afro-caribéennes à travers la musique et le mouvement, dans un esprit d'ouverture et de partage et de créer un espace sécurisé et bienveillant pour les femmes, quelle que soit leur condition physique ou leur expérience en danse, afin de renforcer la confiance en soi, l'estime de soi et la cohésion entre participantes.

Art & culture

ATELIERS THÉÂTRE DU FORON

Activité : cours et spectacle de théâtre

L'association : l'atelier est un lieu de création théâtrale et de travail sur le jeu et la mise en scène. Il se déroule au Pavillon Stéphane Hessel à Gaillard.

CHANSON DE GAILLARD

Activité : chant choral

L'association : La Chanson de Gaillard est un chœur mixte transfrontalier. Son répertoire est essentiellement de la chanson de variétés françaises.

CHŒUR DES PAYS DU MONT BLANC

Activité : chant choral

L'association : créé en mars 2005, le chœur des Pays du Mont-Blanc, précédemment dénommé chœur de l'Orchestre Symphonique du Mont-Blanc, est composé de 45 choristes amateurs recrutés après audition, venant de différentes localités de la Haute-Savoie (Annecy, Sallanches, Thonon, Annemasse...etc). Il chante avec orchestre.

CHŒUR ET ORGUES

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Activité : concerts
L'association : Chœur et Orgues œuvre notamment à l'organisation de concerts d'orgue « Les Nouvelles Heures Musicales », que ce soit des récitals solos ou dans le cadre de petites formations.

CHORALE PAROISSIALE
Activité : chant choral

ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL AD LIMINA
Activité : cette association a pour but la production, la création, la diffusion et la promotion de la musique vocale et instrumentale
L'association : AD LIMINA signifie « à la frontière ». Son siège, en effet, est situé à Gaillard, commune française voisine de Genève. Les interprètes féminines sont originaires de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

L'AIMÉE SCÈNE
Activité : arts de la scène, théâtre
L'association : association théâtrale à but non lucratif.

ORCHESTRE DE GAILLARD
Activité : orchestre d'harmonie
L'association : l'orchestre se produit en concerts, participe à l'animation musicale et aux événements officiels de la ville.

PALETTE DE GAILLARD
Activité : expositions artistiques – peinture – sculpture – photographie et gravure
L'association : créations diverses avec des artistes de talent qui exposent au pavillon Stéphane Hessel ou dans d'autres lieux de la région.

Loisirs

BERLINETTE ALPINE CLUB DES 2 SAVOIE
Activité : véhicules anciens

COMITÉ DES FÊTES DE GAILLARD
L'association : le Comité des Fêtes de Gaillard est une association dédiée à l'animation et à la convivialité.

4X4 MARMOTTES CLUB
Activité : véhicules anciens

GROUPE SPÉLÉO GAILLARD
Activité : spéléologie / canyonisme / activités de montagne
L'association : le club rassemble des passionnés de spéléologie, qui pratiquent aussi d'autres activités comme le canyoning, la spéléo, glaciaire, l'escalade, la randonnée…

RÉTRO MOTO CLUB DE GAILLARD
Activité : moto ancienne et de collection : restauration, sorties, expositions.

Solidarité & entraide

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

ALLIANCE FÉMININE DU GENEVOIS
Activité : actions caritatives et humanitaires

AMAP LA COCCINELLE DE GAILLARD
Activité : maintien d'une agriculture paysanne

ASSOCIATION AU 7
Activité : prévention et animation, vie sociale
L'association : L'association Au 7 a pour objet d'encourager les habitants à être acteurs du développement du quartier et de promouvoir le bien vivre ensemble. A ce titre, l'association organise plusieurs événements / projets, notamment : sorties familiales, fête de quartier, Noël avant Noël, chalet en fête, tournoi intergénérationnel.

LA FERME DU BONHEUR 74
Activité : ferme pédagogique et un refuge pour animaux
L'association : La Ferme du Bonheur 74 est une ferme pédagogique et un refuge pour animaux.

ASSOCIATION POUSSES ET VOUS
Activité : soutien l'alimentation durable et le lien social sur le territoire de la Haute-Savoie.
L'association : Les missions et leurs activités principales sont : animer des ateliers de sensibilisation en faveur de l'alimentation durable et de la biodiversité, expérimenter des pratiques de production et de transformation agricoles respectueuses de l'environnement, créer du lien social pour favoriser le bien-vivre ensemble, soutenir le développement de projets éco-féministes sur le territoire.

ENTRAID'ADDICT74
Activité : prévention et lutte contre l'alcoolisme

ESPACES FEMMES GENEVIEVE D.
Activité : soutien aux femmes et enfants victimes de violences conjugales
L'association : Les missions de l'association sont :
– Accompagner, soutenir et protéger les femmes victimes de violences et leurs enfants.
– Prévenir et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes : psychologiques, verbales, physiques, sexuelles, économiques, administratives, technologiques.
– Dénoncer les situations de non-respect du droit et de la dignité des femmes.
– Susciter l'information, l'action et la réflexion pour la promotion de la place des femmes dans la société.
– Agir pour l'application des lois existantes et travailler à l'évolution des mentalités.

GAILLARD ACTION
Activité : bénévolat

INSTITUT DE COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT
Activité : promouvoir le développement des pays des Balkans à travers des échanges avec le reste de l'Europe et du monde.
Association : organisation de cours de français pour des élèves originaires des Balkans et résidant à Gaillard.

LA CAUSE DES FEMMES

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-115-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Activité : soutien à la cause des femmes

LA COURTE ÉCHELLE

Activité : la lutte contre la pauvreté et l'aide à l'éducation et au développement, notamment dans le but d'endiguer certaines causes des exodes internationaux et des migrations économiques ou contraintes.

PINKY BLINDERS

Activité : Pinky Blinders mène des projets et organise des événements de collecte de fonds en faveur de la recherche contre le cancer et du soutien au bien être des malades et de leurs proches.

Éducation

PARENTS D'ÉLÈVES CHÂTELET

L'association : la mission de l'association est de financer les sorties et autres activités organisées dans le cadre du projet éducatif.

PARENTS D'ÉLÈVES SALEVE

L'association : elle a pour but de collecter des fonds pour financer des projets d'écoles, des sorties, du matériel, des transports et des loisirs à destination des enfants scolarisés à l'école du Salève de Gaillard.

PARENTS D'ÉLÈVES VOIRONS BOSSONNETS

L'association : l'APE développe plusieurs actions au cours de l'année afin de récolter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des écoles, soutenir financièrement les sorties scolaires, organiser différentes manifestations type fête, kermesse... et participer à la vie de l'école.